

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2015
COMPTE-RENDU

Le vingt mars deux mille quinze à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Madame HAMON Annie, Maire de la Commune de TAULÉ (Finistère).

Date convocation : 10/03/2015

Date d'affichage : 10/03/2015

Conseillers en exercice : 23

Présents : 16

Votants : 22

Étaient présents : Le Maire, Annie HAMON

Les adjoints : RICHARD Hervé, CAR Guy, GUIHARD Gaëlle, LE SAOUT Gérard.

Les conseillers délégués : CLECH Philippe, COCAIGN Lionel, MORVAN Joëlle

Les conseillers : ARGOUARCH Michel. LALLOUET-QUEMENEUR Marie-Anne. LEMEUNIER Denis. MOGUEN Christine. PORZIER Isabelle. QUERE Armelle. TOUS Daniel. WILMOTTE Lénaïck.

Absents excusés :

BELLE Robert – Pouvoir à Michel ARGOUARC'H. BORGNE Margot – Pouvoir à Annie HAMON.

DE BLASIO Stéfano – Pouvoir à Hervé RICHARD. FAILLER Maryse – Pouvoir à Guy CAR

LE SAOUT LE SCOURZIC Solenne – Pouvoir à Denis LEMEUNIER. PERON André – Pouvoir à Gérard LE SAOUT.

A été élu secrétaire de séance : Denis LEMEUNIER

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

1. EXAMEN ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS DE 2015

 **BUDGET PRINCIPAL**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 11: Charges à caractère général	645 700,00	27,05%
Chapitre 12: Charges de personnel	1 061 200,00	44,45%
Chapitre 14: Atténuation de produits	6 500,00	0,27%
Chapitre 22: Dépenses imprévues	21 874,80	0,92%
Chapitre 23: Virement prévisionnel à la section d'investissement	330 000,00	13,82%
Chapitre 65: Autres charges de gestion courante	246 000,00	10,30%
Chapitre 66: Charges financières	63 000,00	2,64%
Chapitre 67: Charges exceptionnelles	1 500,00	0,06%
Opérations d'ordre	11 480,00	0,48%
TOTAL	2 387 254,80	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		

002: Résultat de fonctionnement reporté	241 354,80	10,11%
Chapitre 13: Atténuation de charges	7 500,00	0,31%
Chapitre 70 : Produits des services du domaine	190 500,00	7,98%
Chapitre 73: Impôts et taxes	1 292 500,00	54,14%
Chapitre 74: Dotations, subventions et participations	628 400,00	26,32%
Chapitre 75: Autres produits de gestion courante	12 000,00	0,50%
Chapitre 76: Produits financiers	-	-
Chapitre 77: Produits exceptionnels	-	-
Opérations d'ordre	15 000,00	0,63%
Total	2 387 254,80	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opération 173: Travaux de voirie	280 907,92	26,41%
Opération 175: Modification du POS en PLU	20 000,00	1,88%
Opération 182: Travaux de bâtiments	115 000,00	10,81%
Opération 183: Acquisition de matériel	37 500,00	3,53%
Opération 192: Accessibilité	2 000,00	0,19%
Opération 195: Réserve incendie de kérozal	12 000,00	1,13%
Opération 197: Aménagement de Coatudual	23 000,00	2,16%
Opération 198: Éclairage public	40 000,00	3,76%
Opération 199: Création de déplacements doux	45 000,00	4,23%
Opérations non individualisées	10 000,00	0,94%
Opération financières	448 388,08	42,15%
Travaux en régie	15 000,00	1,41%
Opérations patrimoniales	15 000,00	1,41%
Total	1 063 796,00	

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Opération 173: Travaux de voirie	51 816,00	4,87%
Opération 175: Modification du POS en PLU	10 000,00	0,94%
Opération 197: Aménagement de Coatudual	45 000,00	4,23%
Opération 198: Éclairage public	21 500,00	2,02%
Opérations financières	482 000,00	45,31%
Opérations non affectées	427 000,00	40,14%
Opérations d'ordre	11 480,00	1,08%
Opérations patrimoniales	15 000,00	1,41%
Total	1 063 796,00	

DÉCISION : ADOPTE AVEC 17 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS (ARGOUARCH Michel, BELLE Robert, LEMEUNIER Denis, LE SAOUT LE SCOURZIC Solenne. MOGUEN Christine)

 **BUDGET ANNEXE DU SERVICE EAU**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 11: Charges à caractère général	99 000,00	36,79%
Chapitre 12: Charges de personnel	21 500,00	7,99%
Chapitre 14: Atténuation de produits	40 000,00	14,86%
Chapitre 22: Dépenses imprévues	7 714,41	2,87%
Chapitre 65: Autres charges de gestion courante	71 310,00	26,50%
Chapitre 66: Charges financières	500,00	0,19%
Chapitre 67: Charges exceptionnelles	500,00	0,19%
Chapitre 68: Dotations aux provisions et aux dépréciations	1 800,00	0,67 %
Opérations d'ordre	26 800,00	9,96%
TOTAL	269 124,41	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002: Résultat de fonctionnement reporté	29 849,41	11,09%
Chapitre 70 : Vente de produits, prestations de services	227 710,00	84,61%
Chapitre 75: Autres produits de gestion courante	5,00	0,00%
Chapitre 78: Reprises sur provisions et dépréciations	5 810,00	2,16%
Opérations d'ordre	5 750,00	2,14%
Total	269 124,41	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opération 2: Acquisition de matériel	18 900,00	11,26%
Opération 6: Grosses réparations	7 500,00	4,47%
Opération 16: Localisation des réseaux	16 755,30	9,98%
Opération 18: Remplacement de conduite	114 000,00	67,90%
Opérations financières	5 750,00	3,42%
Opérations patrimoniales	5 000,00	2,98%
Total	167 905,30	

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Opération financières	162 905,30	97,02%
Opérations patrimoniales	5 000,00	2,98%
Total	167 905,30	

DÉCISION : ADOPTE AVEC 17 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS (ARGOUARCH Michel, BELLE Robert, LEMEUNIER Denis, LE SAOUT LE SCOURZIC Solenne. MOGUEN Christine)

 **BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 11: Charges à caractère général	106 000,00	43,67%
Chapitre 12: Charges de personnel	8 000,00	3,30%
Chapitre 14: Atténuation de produits	15 000,00	6,18%
Chapitre 22: Dépenses imprévues	8 154,93	3,36%
Chapitre 65: Autres charges de gestion courante	5 500,00	2,27%
Chapitre 66: Charges financières	4 550,00	1,87%
Chapitre 67: Charges exceptionnelles	1 000,00	0,41%
Chapitre 68: Dotations aux provisions et aux dépréciations	1 200,00	0,49%
Opérations d'ordre	93 300,00	38,44%
TOTAL	242 704,93	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002: Résultat de fonctionnement reporté	47 354,93	19,51%
Chapitre 70 : Vente de produits, prestations de services	144 000,00	59,33%
Chapitre 75: Autres produits de gestion courante	300,00	0,12%
Chapitre 77: Produits exceptionnels	900,00	0,37%
Chapitre 78: Reprises sur provisions et dépréciations	4 000,00	1,65%
Opérations d'ordre	46 150,00	19,01%
Total	242 704,93	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opération 10: Grosses réparations	10 300,00	3,66%
Opération 15: Travaux d'extension du réseau à Kérozal Cobalan	5 000,00	1,78%
Opération 26: Travaux sur la lagune de Penzé	200 000,00	71,06%
Opérations financières et d'ordre	56 150,00	19,95%
Opérations patrimoniales	10 000,00	3,55%
Total	281 450,00	

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Opération 26: Travaux sur la lagune de Penzé	54 000,00	19,19%
Opérations financières et d'ordre	217 450,00	77,26%
Opérations patrimoniales	10 000,00	3,55%
Total	281 450,00	

DÉCISION : ADOPTE AVEC 17 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS (ARGOUARCH Michel, BELLE Robert, LEMEUNIER Denis, LE SAOUT LE SCOURZIC Solenne. MOGUEN Christine)

 **BUDGET ANNEXE DU GITE DE PENZE**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre 11: Charges à caractère général	17 100,00	66,71%
Chapitre 22: Dépenses imprévues	924,06	3,60%
Chapitre 65: Autres charges de gestion courante	500,00	1,95%
Opérations d'ordre	7 110,00	27,74%
TOTAL	25 634,06	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
002: Résultat de fonctionnement reporté	4 764,06	18,58%
Chapitre 75: Autres produits de gestion courante	15 500,00	60,47%
Chapitre 77: Produits exceptionnels	2 500,00	9,75%
Opérations d'ordre	2 870,00	11,20%
Total	25 634,06	

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre 21: Immobilisations corporelles	4 544,78	61,29%
Opérations financières	2 870,00	38,71%
Total	7 414,78	

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Opérations financières	7 414,78	100,00%
Total	7 414,78	

DÉCISION : ADOPTE AVEC 16 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (ARGOUARCH Michel, BELLE Robert, LEMEUNIER Denis, LALLOUET-QUEMENEUR Marie-Anne. LE SAOUT LE SCOURZIC Solenne. MOGUEN Christine)

Marie-Anne LALLOUET-QUEMENEUR précise qu'elle s'abstient sur le vote de ce budget car elle considère que le prix de nuitée est trop important pour un gîte et que cela correspond plus à une prestation hôtelière.

BUDGET DU LOTISSEMENT DES GENETS

Il s'agit de la dernière année concernant ce budget qui sera clôturé en 2015.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
001: Déficit de fonctionnement	32 261,06
TOTAL	32 261,06

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
7478: Subvention de la commune	32 261,06
Total	32 261,06

Il n'y a pas d'opération sur la section d'investissement.

DÉCISION : ADOPTE A L'UNANIMITÉ

2. TARIFS COMMUNAUX 2015

 Tarifs Eau et Assainissement (applicables à compter du 1^{er} octobre 2015)

Madame HAMON présente les propositions de la commission Finances. Le prix d'achat de l'eau au syndicat de l'Horn va augmenter de manière significative puisque le prix du m³ passe de 0,1855 € à 030 €. Il est donc proposé au conseil de répercuter en totalité cette augmentation sur le prix facturé. Ainsi, les tarifs proposés sont les suivants :

<u>TARIFS EAU</u>	
- Frais fixes (1an)	34,00 €
- du 1 ^{er} au 500 ^{ème} m ³	1,44 €

- au-delà de 500 m ³	1,16 €
- Compteur 3 m ³	76 €
<u>Branchement</u>	
- Forfait 10 mètres	610,00 €
- le mètre supplémentaire	7,10 €
<u>Point d'eau agricole</u>	48,00 €

<u>TARIFS ASSAINISSEMENT</u>	
- Frais fixes (1 an)	41,00 €
- du 1 ^{er} au 500 m ³	1,41 €
- au-delà de 500 m ³	1,02€
<u>Branchement</u>	
- Forfait 10 mètres	660,00 €
- le mètre supplémentaire	16,20 €
Branchement eau et assainissement réalisés simultanément ⇨ le mètre supplémentaire	20,00 €

Service Assainissement :

- Contrôle de conformité d'une maison en vente : 63,00 €
- Contrôle de conformité d'une maison neuve en tranchée ouverte : 43,00 €
- Contrôle de conformité d'une maison neuve en tranchée fermée : 63,00 €

Service Eau :

- Réparation d'une casse avant compteur suite à l'intervention d'un particulier ou d'une entreprise pour le compte d'un particulier : 70,00 €
- Intervention des services techniques en astreinte week-end et jours fériés : 120,00 €
- Intervention des services techniques en astreinte de semaine : 60,00 €

DÉCISION : ADOPTE AVEC 16 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (ARGOUARCH Michel, BELLE Robert, LEMEUNIER Denis, LE SAOUT LE SCOURZIC Solenne. MOGUEN Christine, WILMOTTE Lénaïck)

🚩 Tarifs des régies de recettes, locations diverses et du cimetière

RÉGIES DE RECETTES		
Droit de place	1/2 journée	35,00 €
	1 journée	55,00 €
Taulé et son patrimoine		8,00 €
Tickets Jeunes	La semaine	8,00 €
	Sortie Classe 1	4,00 €
	Sortie Classe 2	6,00 €
	Sortie Classe 3	9,00 €
	Mini-camp 1 nuit	17,00 €
	Camp 2 nuits	50,00 €
	Camp 3 nuits	60,00 €
	Camp 4 nuits	70,00 €
Multi-sports (cotisation trimestrielle)		10,00 €

LOYERS - LOCATIONS DIVERSES		
Loyers - Locations diverses	Bureaux ADMR (trimestriel)	400,00 €
	Salle de yoga (annuel)	250,00 €
	Tables et chaises (la place)	0,60 €
	Table seulement (la place)	0,30 €
	Chaise seulement (la place)	0,30 €
	Remorque (branchages)	60,00 €
	Mouillages Penzé (annuel)	160,00 €

CIMETIÈRE		
Cimetière	Concession 30 ans 2 m ²	120,00 €
	Concession 30 ans 5 m ²	240,00 €
	Caveau (HT) 2 places	900,00 €
	Caveau (HT) 4 places	1 100,00 €
	Caveau (HT) 6 places	1 300,00 €
Columbarium	Urne pour un an	100,00 €
	Concession 30 ans en multicasés	900,00 €
	Concession 30 ans en individuelle	1 000,00 €

DÉCISION : ADOPTE A L'UNANIMITÉ

3. TARIFS DES SERVICES

Restaurant scolaire

Sur proposition de la commission Affaires scolaires, il est proposé de fixer les tarifs comme suit : (entrée en application au 27/04/2015)

- Maternelle	3,10 €	au lieu de 3,05 €
- Primaire	3,30 €	au lieu de 3,25 €
- Adultes	5,20 €	au lieu de 5,15 €

DÉCISION : ADOPTE AVEC 17 VOIX POUR ET 5 VOIX CONTRE (ARGOUARCH Michel, BELLE Robert, LEMEUNIER Denis, LE SAOUT LE SCOURZIC Solenne. MOGUEN Christine).

Michel ARGOUARCH indique qu'il ne comprend pas au vu des résultats financiers du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire qu'il soit proposé une augmentation des tarifs. Il ajoute que le déficit de ces services est en baisse par rapport à l'année précédente et que l'inflation pour l'année 2014 a été très faible voire nulle.

Hervé RICHARD indique qu'en effet les résultats de 2014 sont meilleurs que ceux de 2013 mais parce qu'en 2013 les déficits avaient été plus importants qu'habituellement. En 2014, on revient à des données plus « classiques ». Néanmoins, les charges progressent régulièrement et le choix a été fait que les tarifs des prestations suivent ce rythme.

Garderie périscolaire

Sur proposition de la commission Affaires scolaires, il est proposé de fixer les tarifs comme suit : (entrée en application au 27/04/2015)

Matin	1,52 €
Soir 1 heure	1,42 €
Soir 2 heures	2,28 €
Goûter	0,70 €

DÉCISION : ADOPTE AVEC 17 VOIX POUR ET 5 VOIX CONTRE (ARGOUARCH Michel, BELLE Robert, LEMEUNIER Denis, LE SAOUT LE SCOURZIC Solenne. MOGUEN Christine).



Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse, il est proposé de fixer les tarifs comme suit : (entrée en application au 13/04/2015)

Quotient Familial	Journée complète avec repas	½ journée sans repas	Repas
QF ≤ 400 €	9,90 €	5,95 €	4,20 €
401 € ≤ QF ≤ 600 €	11,30 €	6,85 €	4,20 €
601 € ≤ QF ≤ 800 €	12,55 €	7,75 €	4,20 €
801 € ≤ QF ≤ 1 000 €	14,00 €	8,50 €	4,20 €
QF ≥ 1 001 €	15,20 €	9,30 €	4,20 €

- Extérieurs à la Commune = les tarifs exprimés ci-dessus sont applicables.

DÉCISION : ADOPTE A L'UNANIMITÉ

4. CONTRAT D'ASSOCIATION DE L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

Après examen des bilans par la commission des affaires scolaires, Madame Le Maire propose au Conseil Municipal de verser la somme de 643,47 € par élève pour l'année 2015 soit 56 625,19 € pour 88 élèves.

DÉCISION : ADOPTE A L'UNANIMITÉ

Michel ARGOUARCH s'étonne de l'importance de l'écart de la consommation de fioul entre les années 2013 et 2014. Hervé RICHARD indique qu'une partie de l'écart est liée à un décalage de facturation. Néanmoins l'écart n'est pas expliqué dans sa totalité. Les services ont pensé à des vols sur l'année 2013 et ont fait des travaux en conséquence.

5. RÉPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE DE PENZÉ

Madame Le Maire rappelle que les charges de fonctionnement pour l'école de Penzé sont réparties au prorata du nombre d'élèves de chaque commune inscrits à la rentrée scolaire.

La nouvelle répartition pour l'année 2015 s'établit comme suit :

- PLOUÉNAN : 32,65 %
- TAULE : 44,90 %
- GUICLAN : 22,45 %

Cette répartition conduit la commune à verser une participation de 27 639,70 € pour le fonctionnement de l'école de Penzé (le total des dépenses s'élevant à 61 558,34 €).

Michel ARGOUARCH souhaite avoir connaissance du détail de la ligne globalisée (eau, électricité et combustibles) qui était détaillée les années précédentes.

Madame Le Maire lui indique que cette demande sera adressée à la mairie de Plouénan.

DÉCISION : ADOPTE A L'UNANIMITÉ

6. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INFORMATISATION DE L'ALSH

Afin d'assurer un meilleur suivi de la fréquentation de l'ALSH et des TAP, il conviendrait de procéder à l'informatisation de l'ALSH. Cela passe par l'acquisition d'un ordinateur portable et de deux tablettes. Le suivi serait réalisé via le logiciel Noethys.

La CAF subventionne ce type de projet à hauteur de 50%

Il est demandé au conseil municipal de valider ce projet et d'autoriser le maire à faire la demande de subvention.

DÉCISION : ADOPTE A L'UNANIMITÉ
--

➤ **RAPPORT DES COMMISSIONS :**

- Urbanisme –Travaux de bâtiments :

Une expertise a eu lieu pour les infiltrations à l'espace Imagine. L'ensemble des huisseries va être déposé et les joints sont à refaire en totalité. Il faudra définir la période des travaux de manière à perturber le moins possible les services.

Les services techniques ont achevé le doublage et la peinture à la salle LOAR.

- Voirie et Réseaux :

Gérard LE SAOUT indique que les travaux d'enfouissement des lignes ERDF ont commencé du côté de Locquéolé. Les lignes France Télécom devaient être dans la route et ERDF devait passer dans l'accotement. Après réalisation des premiers sondages, il s'avère que les lignes France Télécom sont dans l'accotement ce qui oblige ERDF à passer dans la route.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fin de séance à 21H00

ÉMARGEMENTS :

HAMON Annie	
RICHARD Hervé	
BORGNE Margot	
CAR Guy	
GUIHARD Gaëlle	
LE SAOUT Gérard	
CLECH Philippe	
COCAIGN Lionel	
MORVAN Joëlle	
ARGOUARCH Michel	
BELLE Robert	
DE BLASIO Stefano	
FAILLER Maryse	
LALLOUET-QUEMENEUR Marie-Anne	
LEMEUNIER Denis	
LE SAOUT-LE SCOURZIC Solenne	
MOGUEN Christine	
PERON André	
PIROU Jérôme	
PORZIER ISABELLE	
QUERE Armelle	
TOUS Daniel	
WILMOTTE Lénaïck	